

1 juillet 1981 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Lettre de M. François Mitterrand, Président de la République, à M. André Bergeron, secrétaire général de FO, sur la politique gouvernementale dans le cadre européen, Paris, mercredi 1er juillet 1981

Monsieur le secrétaire général, vous avez bien voulu me transmettre la déclaration adoptée les 21 et 22 mai par la 66ème séance plénière de la Commission syndicale consultative, auprès de l'OCDE, à l'attention du Conseil ministériel de l'OCDE et du sommet d'Ottawa de juillet prochain.

- J'ai eu l'occasion d'affirmer hier à Luxembourg les 29 et 30 juin, que je faisais de la lutte contre le chômage la véritable priorité. Tout doit être fait pour lutter durablement contre ce fléau à l'échelle de l'Europe dans un espace social apaisé par l'aménagement du temps de travail, la consultation des syndicats et la pleine utilisation de la dimension européenne.

- Vos préoccupations, qui ont fait l'objet d'un examen attentif lors du Conseil européen, rejoignent ainsi les miennes. J'entends m'appuyer sur le -cadre européen pour mettre en oeuvre une relance sélective de la consommation populaire, et un soutien aux meilleures perspectives en-matière d'innovation et de création d'emplois.

- Les difficultés de coordination des politiques économiques ne doivent toutefois pas être sous-estimées. Ma volonté est de mettre en oeuvre une démarche pragmatique dans laquelle la consultation des syndicats doit jouer un rôle essentiel.

- Les orientations que j'ai présentées à Luxembourg, je les exposerai à Ottawa les 21 et 22 juillet prochain, en tirant parti de la cohésion des pays membres de la Communauté `CEE`, qui s'est confirmée sur plusieurs points importants, en-particulier à propos des taux d'intérêt, des -rapports Nord-Sud et des relations commerciales avec le Japon. Mais il s'agira aussi d'affirmer plus généralement les nouveaux choix de la France, face à la crise, aux défis technologiques et aux exigences du développement.

-Je vous prie de croire, monsieur le secrétaire général et cher ami, à l'assurance de mes sentiments bien cordiaux.\